

## **ASSOCIATION DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC**

Créée en 1979, l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ) regroupe 23 stations de radiodiffusion sur la bande FM réparties dans la plupart des régions du Québec.

L'ARCQ assure des fonctions de représentation auprès de ministères, d'organismes de réglementation dont le CRTC et de plusieurs intervenants du domaine des communications.

L'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec dispense des services à ses stations membres tels que: l'organisation de congrès; la gestion de projets nationaux, par exemple un projet de mise en réseau télématique des radios membres; la production de séries d'émissions; de la consultation et de la formation en matière

- de financement
- de gestion
- et de programmation.

En bref, la mission de l'Association est d'assurer le développement et la promotion de la radiophonie communautaire dont le rôle s'avère de plus en plus significatif dans le système de radiodiffusion québécois sur bande FM.

### **Radio communautaire**

Un auditoire de 400 000 personnes--18 000 membres--23 stations membres dans 23 communautés urbaines et régionales du Québec--1 600 bénévoles réalisent des émissions chaque semaine--budget d'ensemble de 5 millions.

La radio communautaire est un organisme de communication indépendant, à but non lucratif, à propriété collective, géré et soutenu par des gens d'une communauté donnée. Elle est un outil de communication et d'animation qui a pour but d'offrir des émissions de qualité répondant aux besoins d'information, de culture, d'éducation, de développement et de divertissement de la communauté dont elle est issue.

### **Une priorité: l'information locale et régionale**

Souvent négligée par les grandes stations commerciales ayant leur «tête de réseau» à Montréal, l'information locale et régionale est justement une priorité de la radio communautaire. En fait, elle est peut-être sa principale raison d'être.

Chose certaine, elle comble un vide et sert de tribune à des milliers d'individus et d'organismes désireux de renseigner la population sur des sujets d'intérêt public. La radio communautaire informe et sensibilise les auditeurs aux enjeux auxquels leur communauté est confrontée quotidiennement.

Les radios communautaires diffusent en moyenne quatre heures par semaine de bulletins de nouvelles et six heures d'émissions d'affaires publiques. Ce qui constitue au total un bon 10 p. 100 de la programmation hebdomadaire des radios communautaires québécoises.

Dans un contexte où la radio commerciale et publique éprouve de plus en plus de difficulté à assumer un rôle d'information locale et régionale, les stations communautaires deviennent des médias essentiels pour les communautés qu'elles desservent.

### **Au service de la collectivité**

Plus de 3000 organisations socio-communautaires québécoises utilisent régulièrement les ondes des radios communautaires pour diffuser leurs messages et transmettre des informations. Le tout dans une perspective toujours présente de développement de la collectivité et de renforcement du sentiment d'appartenance et d'intégration à la vie communautaire.

Cette collaboration entre les stations communautaires et les forces vives des milieux prend plusieurs formes: envoi de communiqués, entrevues radiophoniques ou encore réalisation d'émissions.

Les membres des minorités dites ethniques ou culturelles ne sont pas oubliés. Plusieurs stations urbaines ont ouvert leurs ondes aux communautés immigrées.

### **Un outil au service du développement culturel**

Les radios communautaires ont toujours fait grand cas des artistes et des créateurs locaux. Une originalité que peu peuvent leur disputer. Pas étonnant donc que leur contribution à l'organisation de manifestations culturelles ait favorisé l'émergence d'une foule de nouveaux talents ainsi que de formes d'expression originales et variées.

Grâce à cette politique, plusieurs artistes d'horizons divers ont pu bénéficier d'une couverture et d'une diffusion que d'autres médias leur refusaient, surtout à leurs débuts. Les Richard Desjardins, Sylvie Tremblay, Michel Rivard, Plume Latraverse et plusieurs autres pourraient en témoigner. La radio communautaire n'a jamais craint d'innover, peu s'en faut.

Lieux de diffusion privilégiée de la musique vocale francophone d'ici et d'ailleurs, les radios communautaires recommandaient, aux audiences tenues en 1989, au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, l'adoption d'une norme de diffusion de musique vocale francophone d'au moins 65 p.100. Les stations membres de l'ARCQ voulaient souligner ainsi l'importance du rôle de la radiophonie dans la promotion de la culture francophone en terre d'Amérique.

## **Le financement de la radiodiffusion communautaire**

Les radios communautaires québécoises bénéficient de plusieurs types de financement. Bien entendu, elles vendent de la publicité, elles organisent également diverses activités de financement (bingos radiophoniques, radiothons, loteries, campagnes de levée de fonds) et enfin, elles reçoivent une aide gouvernementale qui est constituée principalement d'une subvention octroyée dans le cadre du programme d'aide à la radio communautaire. La radio communautaire québécoise est autofinancée à environ 88 p. 100.

De façon générale, le budget annuel moyen d'une station est d'environ 242000 dollars. Les radios communautaires produisent une émission de radio d'une heure pour un coût moyen intérieur à 50 dollars.

Le budget total des radios communautaires du Québec avoisine les 5,5 millions de dollars. Elles constituent donc un élément non négligeable de l'industrie des communications. Elles emploient environ 200 personnes annuellement et sont souvent, en région, un des rares employeurs en communications.

**Préparé par**  
**Roger Rhéaume, ARCQ**  
**Tél.: (514) 287-9094**